**MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**--------------------------**

**CAISSE NATIONALE D’ASSURANCE MALADIE**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**-----------------------**

**UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

Modèles d’Avis d’Appel d’Offres Ouvert – Cas sans pré-qualification

**Avis d’Appel d’Offres Ouvert (AAOO)**

**CAISSE NATIONALE D’ASSURANCE MALADIE (CANAM)**

**AOO N°02/MSDS/CANAM-2021**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans L’ESSOR N° 19374 du 02 avril 2021.
2. La Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM) dispose sur fonds propres de ressources, afin de financer des activités sur son budget 2021 et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l’acquisition de feuilles de soins maladie et de feuilles d’examen pour le compte de la CANAM en deux lots.
3. La Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l’acquisition de feuilles de soins maladie et de feuilles d’examen pour le compte de la CANAM en deux lots :

* Acquisition de feuille de soins maladie ;
* Acquisition de feuilles d’examen.

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l’article 50, et ouvert à tous les candidats éligibles.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM), Immeuble Salia DAOU, 4ème Etage, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000 et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après : Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM), Immeuble Salia DAOU, 4ème Etage, Service Moyens Généraux.
3. Les exigences en matière de qualifications sont :

**Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu’il satisfait aux exigences ci-dessous :**

a) **Capacité financière**

* Fournir les bilans, extraits de bilans et comptes d’exploitation 2017 ; 2018 et 2019, certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agrée inscrit au tableau de l’ordre, desquels on peut tirer un chiffre d’affaires moyens supérieur ou égal à 300 000 000 FCFA . Sur lesdits bilans doit figurer la mention suivante apposée par le service des impôts « bilans ou extraits de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »
* les sociétés nouvellement créées dont la date d’établissement du premier bilan n’est pas arrivée, doivent fournir une attestation de disponibilité de fonds ou d’engagement à financer le marché délivré par une institution financière reconnue par le Ministère de l’Economie et des Finances d’un montant de cent Vingt millions (120 000 000) FCFA pour le lot 1 et quatre-vingt millions (80 000 000) pour le lot 2;

**Le soumissionnaire doit prouver document à l’appui qu’il satisfait aux exigences de capacité technique et expérience ci-après :**

**b) Capacité technique et expérience**

lot 1 : avoir réalisé au moins deux (2) marchés similaires de fourniture de feuilles de soins maladie d’un montant au minimum de 150 000 000 FCFA TTC par marché, attestés par les attestations de bonne exécution ou les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés conclus avec les administration publique ou parapublique au cours des cinq (5) dernières années (de 2016 à 2020) prouvant l’expérience du candidat dans l’exécution des marchés correspondants ;

lot 2 : avoir réalisé au moins deux (2) marchés similaires de (fourniture de feuilles d’examen médical) d’un montant minimum de 80 000 000 FCFA TTC par marché attestés par les attestations de bonne exécution ou les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et des pages de signature de marché par lot conclus avec les administrations publiques ou parapubliques au cours des cinq (5) dernières années (de 2016 à 2020) prouvant l’expérience du candidat dans l’exécution des marchés correspondants.

* Fournir un échantillon par lot ;
* Disposer d’un agrément d’imprimeur délivré par le Ministère compétent.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

1. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d’Appel d’offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d’une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) FCFA** à l’adresse mentionnée ci-après : Direction de l’Administration et de la Gestion des Ressources Humaines, Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM), Immeuble Salia DAOU, 4ème Etage, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000.
2. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM), Immeuble Salia DAOU, 4ème Etage, Service Moyens Généraux au plus tard le jeudi **22 juillet 2021 à 09 Heures 00 minute.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
3. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, de **:**

Lot n°1 : six (6 000 000) millions F CFA ;

Lot n°2 : quatre (4 000 000) millions F CFA.

1. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
2. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture des plis le jeudi **22 juillet 2021 à 09 Heures 15 minutes** à l’adresse suivante : Salle de réunion de la Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM) 3éme étage Immeuble Salia DAOU, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000, Tél. : (00223) 66 75 68 47 – 76 03 62 85

Bamako, le

**Le Directeur Général**

**Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBELE**

Officier de l’Ordre Nationale

**Mahamane BABY**